

Formulaire de prescription : médicaments anti-tuberculeux

Nom patient Numéro NISS

- Cochez : Assuré obligatoire sans statut BIM*
 Assuré obligatoire avec statut BIM* (antérieurement VIPO)
 Pas de mutuelle – A charge Fedasil, CPAS ou autre instance
 Pas de mutuelle – Pas de couverture sociale

Préparez une ordonnance de l'INAMI et un formulaire de prescription BELTA-TBnet¹
 Faites la prescription sur le formulaire de prescription BELTA-TBnet et ajoutez une ordonnance de l'INAMI invalidée

* BIM = Bénéficiaire de l'intervention majorée

CNK ²	Médicament		Conditionnement	Nombre de boîtes prescrites
	Molécule	Spécialité (Firme)		
0075-747	Rifampicine	Rifadine® (Sanofi-Aventis)	150mg x 100 gél	
0075-770	Rifampicine	Rifadine® (Sanofi-Aventis)	300mg x 50 gél	
0061-143	Isoniazide	Nicotibine® (Bepharbel)	300mg x 30 co	
0085-910	Pyrazinamide	Tebrazid® (Kela/Continental Pharma)	500mg x 100 co	
0058-396	Ethambutol	Myambutol® (Teofarma)	400mg x 100 co	
0127-068	Pyridoxine	Pyridoxine® (Eumédica)	250mg x 20 co	
_____ ³	Moxifloxacine ★	A prescrire sous DCI ⁴	400mg x 10 co	
_____ ³	Lévofloxacine ★	A prescrire sous DCI ⁴	500mg x 30 co	
_____ ³	Amikacine	A prescrire sous DCI ⁴	_____ ⁵	
1236-702	Rifabutine	Mycobutin® (Pfizer/Pharmacia)	150mg x 100 gél	
2769-354	Prothionamide	Peteha® (Bepharbel)	250mg x 50 co	
2311-728	Cyclosérine	Cycloserine® (Bepharbel)	250mg x co	
2592-657	Capréomycine	Capreomycine® (Bepharbel)	1 gr x 1 flacon	
_____ ³	Linézolid	A prescrire sous DCI ⁴	600mg x 20 co	
_____ ³	Méropénem	A prescrire sous DCI ⁴	_____ ⁵	
_____ ³	Amoxicilline-acide clavulanique	A prescrire sous DCI ⁴	_____ ⁵	
	P.A.S.	A commander à l'étranger	_____ ⁵	
	Clofazimine	A commander à l'étranger	_____ ⁵	
_____ ³	_____ ⁵	_____ ⁵	_____ ⁵	

¹ Médicaments intégralement pris en charge par l'INAMI ou une institution sociale : uniquement prescription de l'INAMI
 Médicaments qui ne sont pas pris en charge par l'INAMI ou une institution sociale : uniquement formulaire de BELTA-TBnet
 Médicaments partiellement remboursés par l'INAMI : aussi bien prescription de l'INAMI que formulaire de BELTA-TBnet

² Numéro de code national pour officine publique

³ A remplir par le pharmacien

⁴ Dénomination Commune Internationale

⁵ A remplir par le médecin

★ Si patient avec mutuelle : le médecin traitant appose sur la prescription de l'INAMI la mention «régime du tiers payant applicable».

Date _____

Cachet et signature du médecin

Avis au pharmacien

BELTA-TBnet a été créé dans le cadre de l'Arrêté Royal du 10 mars 2005 (prolongé par l'Arrêté Royal du 23 décembre 2010) qui prévoit le remboursement intégral des médicaments anti-tuberculeux pour tous les malades tuberculeux en Belgique. Veuillez remettre gratuitement au patient les médicaments prescrits ci-dessus. Pour les médicaments entièrement ou partiellement remboursables par l'INAMI, enregistrez la prescription INAMI comme d'habitude et demandez le remboursement selon la procédure ordinaire. Le ticket modérateur et

les médicaments non pris en charge par l'INAMI seront remboursés par BELTA-TBnet sur base du Formulaire de prescription BELTA-TBnet. Enregistrez ce formulaire comme vous le faites pour les médicaments non remboursables et envoyez-le à l'Office de Tarification, qui demandera le remboursement à BELTA-TBnet.. Vous pouvez contacter BELTA-TBnet pour des renseignements supplémentaires.